

- Approbation du **procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 21 septembre 2026**
- **Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal** conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
- **Compte-rendu des éventuelles décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des délégations que lui a accordées le conseil municipal** par délibération n°2026D21 en date du 02 avril 2026 (article L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)
- Monsieur le Maire soumettra à l'assemblée, qui devra les approuver, les **éventuelles questions diverses qui se seraient présentées depuis l'envoi de la présente note de synthèse** et qui ne pourraient attendre la réunion du conseil municipal suivant.

ADMINISTRATION GENERALE

- 1- Désignation d'un correspondant incendie secours

MARCHES PUBLICS

- 2- Réhabilitation / Extension du Complexe sportif de la Croix Jacques – Validation de la phase Avant-Projet Définitif (APD) et de l'avenant du marché de maîtrise d'œuvre – Validation du plan de financement – Dépôt du permis de construire et demandes de subventions

ENFANCE JEUNESSE

- 3- Conseil municipal des jeunes – Proposition d'évolution de la Charte

QUESTIONS DIVERSES : le cas échéant et telles qu'éventuellement annoncées par Monsieur le Maire en début de séance.

INFORMATIONS MUNICIPALES

PIECES JOINTES :

- **Procès-verbal du conseil municipal du lundi 21 septembre 2026**
- **Note de synthèse de la séance du conseil municipal du lundi 19 octobre 2026**
- Réhabilitation du complexe sportif de la Croix Jacques – Contrat de maîtrise d'œuvre – Modification de la phase d'avant-projet définitif (APD) - **Avenant n° 2**
- Conseil municipal des jeunes – Proposition d'évolution de la Charte – **Projet de charte modifié**